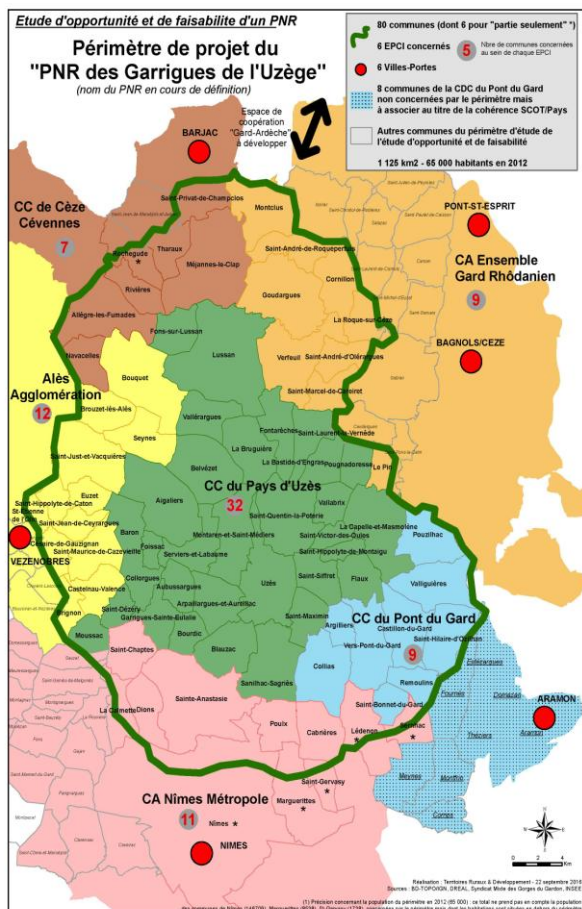


Périmètre de projet De Parc Naturel Régional

Périmètre provisoire examiné par le comité de pilotage du
24 novembre 2016



Calendrier prévisionnel

- Fin 2016 : Finalisation de l'étude de faisabilité
- Janvier-Février 2017 : Préparation du dossier de candidature
- Mars-septembre 2017 : adhésion des acteurs locaux à la structure de portage du projet de PNR
- Septembre 2017 : Dépôt du dossier à la Région

Association pour un Parc Naturel Régional situé entre
Cèze et Gardon (APRECG).

Rejoignez-nous!

Représentants de la société civile, Socioprofessionnels, Associations, Citoyens, rejoignez-nous au sein de l'Association (indépendante régie par la loi de 1901) pour un Parc Naturel Régional situé entre Cèze et Gardon (APRECG), afin de soutenir ce projet et son étude de faisabilité en cours, de participer à la définition de son contenu, puis dans une deuxième étape, le moment venu, pour être partenaire de sa gouvernance.

Démarche soutenue et financée par les associations L'Uzège, Cèze Sauvage, Saint Quentin Environnement, VITAE (Vallabrix), Beauté de Castillon, SOREVE, Sauvons nos villages, Uzège-Pont du Gard Durable (22 associations)

Contact : Les Amis du PNR des garrigues (facebook.com)

Site internet du projet :

www.projet-pnr-garrigues.fr

Le PNR à l'étude, c'est :

- 1125 kilomètres carrés ; 65.000 habitants en 2012
- 80 communes (dont 6 partiellement ex. Nîmes et Marguerittes)
- 6 EPCI
- 6 villes portes (en rouge sur la carte)
- 8 communes de la CDC du Pont du Gard associées

APRECG

Association pour un Parc Naturel Régional (PNR) Entre Cèze et Gardon



Le nom définitif du PNR sera choisi ultérieurement par les acteurs du projet

QU'EST-CE-QU'UN PNR ?

Un territoire rural de qualité particulière, reconnu au niveau national pour la forte valeur de sa nature, de son patrimoine et de ses paysages.

Un projet participatif concerté (élus, socioprofessionnels et associations) de **développement durable** fondé sur la protection et la valorisation du patrimoine, sur le développement économique et social, sur l'accueil, l'éducation et l'information du public et sur l'innovation.

Une équipe de spécialistes du Parc au service des acteurs locaux (publics et privés), qui les aideront à préparer leurs projets, à rechercher des financements et les assisteront dans leur réalisation « Un PNR ne coûte pas, il rapporte », un € investi permet de capter 10 € par effet de levier

UN PNR N'EST PAS :

Une réserve naturelle ou un parc national dévolu à la seule protection de la nature comme le Parc des Cévennes. C'est un espace de vie active.

Une administration supplémentaire. Au contraire, il contribue à la réorganisation et à la simplification institutionnelle, en mettant en commun les moyens d'institutions existantes.

Le cadre d'une nouvelle réglementation. Il ne dispose pas de pouvoirs règlementaires, mais il apporte plus de qualité et de moyens aux projets et propose des solutions consensuelles.

POURQUOI UN PNR ?

- Pour consolider et amplifier une **identité** aujourd'hui fragilisée ;
- Pour créer un fort sentiment d'**appartenance** à un territoire ;
- Pour favoriser un **développement économique** ancré sur les richesses territoriales;
- Pour permettre un **dialogue** et une coopération équilibrés avec les agglomérations qui nous entourent :

UNE OCCASION A SAISIR !

- Le Conseil Régional a décidé de soutenir ce projet en initiant une **étude d'opportunité/faisabilité**.

- Les élus des agglomérations environnantes envisagent une grande communauté. Il est donc indispensable de proposer un **cadre complémentaire**, « vaste poumon vert », pour sauvegarder l'identité des territoires ruraux situés entre Cèze et Gardon en préservant leur originalité et en valorisant leur potentiel de développement.

- Le nombre de PNR sera **limité dans un proche avenir** : une occasion nous est offerte. Saisissons-la maintenant ou bien il sera trop tard!

QUE POURRA FAIRE NOTRE PNR ?

Le contenu du PNR sera construit par tous les acteurs du territoire pour :

- Favoriser la **qualité du développement urbain** ;
- Soutenir les **activités agricoles, l'artisanat et le commerce**, en particulier par une démarche de **qualité** ;
- Aider à l'**accueil** et au **développement touristique** s'appuyant sur l'ensemble des patrimoines du territoire (produits du terroir, pierre/terre, soie, métiers d'art et d'artisanat, antiquités romaines, garrigues, etc.)
- Favoriser la **cohabitation harmonieuse des activités sportives et de loisirs** (chasse, pêche, randonnée, etc.)
- Anticiper l'impact du **changement climatique**, participer à la **transition énergétique**, encourager l'émergence d'une **économie verte**.

Cette liste n'est pas exhaustive : chaque PNR est unique car adapté à son territoire, aux ambitions de ses membres et aux moyens qu'ils lui allouent.